

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

### SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 2013

---

Présents : MM. BERNOS, MINJUZAN, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, ELICHIRY, CASABONNE, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme SAGE, TEULADE, LOUSTAU, IDOPE, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE-HONDET, VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, CARSUZAA, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, DOMECCQ, Mme GASTON, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, Mme CABELLO, REICHERT, MAILLET, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, GUERY.

<u>Pouvoirs</u> :	Anne-Marie BARRERE	à	André BERNOS
	Patrick SEBAT	à	André MINJUZAN
	Jean SARASOLA	à	France JAUBERT-BATAILLE
	Dominique QUEHEILLE	à	Marie-Lyse GASTON
	Jean-Michel BRUGIDOU	à	Robert BAREILLE
	Anne BARBET	à	Véronique PEBEYRE

<u>Suppléants</u> :	Raymonde SOARES	suppléante de	Gérard URRUSTOY
	Serge GUILHEM-BOUHABEN	suppléant de	David LAMPLE
	Georgette SALHI	suppléante d'	Yves TOURAINÉ

Excusés : Marie ECHEPARE, Henri GIMENEZ, Gérard FRECHOU, Jean-Michel BELLOT, Louis REY, Gérard LEPRETRE, Philippe GARROTE, Nicolas MALEIG, Jean-Marie GINIEIS, Gilles BITAILLOU, Nathalie REGUEIRO, Martine MIRANDE

### RAPPORT N° 131219-18-ENV

#### **SYNDICAT MIXTE DES GAVES d'OLORON, ASPE, OSSAU ET DE LEURS AFFLUENTS : ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE NAVARRENX**

M. BEDECARRX rappelle que par délibération en date du 26 septembre 2013, la Communauté de Communes du Canton de Navarrenx a sollicité son adhésion au Syndicat Mixte des Gaves d'Oloron, Aspe, Ossau et de leurs affluents.

Le Conseil Syndical, réuni le 8 octobre 2013, s'est prononcé favorablement sur cette demande dans la mesure où elle s'inscrit dans une logique de territoire qui répond notamment à notre souci de réunir l'ensemble des collectivités riveraines des gaves d'Oloron, Aspe et Ossau.

De plus, au cours de cette séance, il a été proposé d'adapter les statuts du SMGOAO comme suit :

Article 6 :

« Le Conseil Syndical élit en son sein un Bureau composé de :

- 1 Président
- 1 Vice Président
- 5 membres à raison de 1 par sous bassin versant intégré dans le périmètre du Syndicat.

Les sous bassins versants concernés sont :

- Sous Bassin versant du gave d'Aspe et Affluents
- Sous Bassin versant du Vert et Affluents du Vert et de la rive gauche du gave d'Oloron
- Sous Bassin versant du gave d'Ossau et Affluents du gave d'Ossau et de la rive droite du gave d'Oloron
- Sous Bassin versant du gave d'Oloron et Affluents rive gauche
- Sous Bassin versant du gave d'Oloron aval et Affluents »

Enfin, l'accord du Conseil Syndical du SMGOAO entraîne une modification de ses statuts portant sur l'extension de son périmètre et la représentation au niveau du Conseil Syndical (3 titulaires et 3 suppléants supplémentaires).

**La Communauté de Communes du Piémont Oloronais**, membre du Syndicat Mixte des Gaves, est donc amenée à se prononcer sur cette adhésion.

Ouï cet exposé,

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,**

- **ACCEPTE** l'adhésion de la Communauté de Communes du Canton de Navarrenx au SMGOAO et la modification des statuts qui s'ensuit.
- **ADOPTE** le présent rapport

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 19 décembre 2013

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT